



MAIRIE DE PROPRIANO
6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
T. 04.95.76.00.44

Propriano, le 27 juin 2024

ARRETE N° 2024- 033

**INTERDISANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
ROUTE DE LA CORNICHE
DU 27 JUIN 2024 A PARTIR DE 20H00
JUSQU'AU 28 JUIN 2024 A 5H00**

Le Maire de la Commune de Propriano ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;

Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;

Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;

Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;

Vu la demande de l'Entreprise CORSOZIA - MTP sis : Carrière du Rizzanese 20100 SARTENE, afin d'effectuer des travaux d'enrobée dans le cadre de la requalification des voiries territoriales sis : Route de la Corniche - 20110 PROPRIANO.

ARRETE

-Article 1^{er} : En raison des dits travaux d'enrobée, la circulation et le stationnement seront interdit sur la Route de la Corniche, du croisement avec la RD 319 (embranchement du cimetière) jusqu'à l'Hôtel Neptune, du 27 juin 2024 à 19h00, jusqu'à vendredi 28 juin 2024 à 5h00.

-Article 2 : Les différents panneaux de signalisation d'interdiction de circulation et de stationnement seront posés par les entreprises en charge des travaux.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

-Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

-Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 27 juin 2024
Le conseiller municipal délégué


Jean-Baptiste OLLANDINI

TRAVAUX DE NUIT DU 27/06/2024 AU 28/06/2024



ORT
RÉHABILITATION DES RUES
DU CENTRE VILLE